



RAPPORT
*sur la situation en matière
de développement durable*

Le contexte réglementaire

L'article 255 de la loi Grenelle du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et son décret d'application du 17 juin 2011, précisé par la circulaire du 3 août 2011, donne obligation à toute collectivité territoriale et EPCI de plus de 50 000 habitants de produire un rapport sur la situation en matière de développement durable, et de le présenter préalablement aux débats sur le projet de budget.

Ce rapport consiste à dresser un bilan des politiques publiques mises en œuvre au cours de l'année 2014 et à évaluer leur impact sur le territoire, au regard des 5 finalités du développement durable définies par l'Etat dans la stratégie nationale de développement durable, à savoir :



1. La lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'atmosphère
2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
3. L'épanouissement de tous les êtres humains
4. La cohésion sociale entre les territoires et entre les générations
5. Un développement selon des modes de production et de consommation responsables.

Il se compose de 2 parties :

- La première partie présente l'intégration du développement durable dans chacune des politiques publiques conduites par l'agglomération.
- La deuxième partie décrit la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement quotidien de Lorient Agglomération.

En conclusion, le rapport comporte une analyse des modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques menées par la collectivité, au regard des 5 éléments déterminants définis par l'Etat dans la stratégie nationale de développement durable, à savoir :

1. L'organisation du pilotage des politiques publiques
2. La participation de la société civile à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques
3. Le renforcement des transversalités
4. Le dispositif de suivi et d'évaluation
5. La dynamique d'amélioration continue.

La démarche de Lorient Agglomération

Dès sa création en 2000, la communauté d'agglomération s'est préoccupée des problématiques liées au développement durable, avec la mise en œuvre de la Charte pour l'environnement de 2002 à 2007, signée avec l'Etat et 27 partenaires. Cet engagement a été récompensé par l'obtention de la reconnaissance 'Agenda 21 local' en 2007, puis en 2011.

L'Agenda 21 est l'outil choisi par la collectivité pour intégrer le développement durable dans les différentes politiques publiques et dans le fonctionnement de ses services au quotidien.

Adopté à l'unanimité le 9 mars 2012, il identifie '21 chantiers' qui sont mis en œuvre, de 2012 à 2021, à travers '50 actions structurantes', déclinées en '250 actions opérationnelles'. Ce programme s'enrichit chaque année de nouveaux projets et de nouvelles actions qui le font vivre dans le temps.

L'année 2014 est la 3^{ème} année de mise en œuvre du programme. Elle est marquée par la finalisation du tableau de bord d'évaluation de l'Agenda 21 qui constitue l'état 'zéro' (avec une cinquantaine d'indicateurs renseignés), à partir duquel les résultats seront régulièrement mesurés.



1

La stratégie, les actions et les projets de développement durable de Lorient Agglomération :

Depuis le 1^{er} janvier 2014, Lorient Agglomération compte 25 communes, 204 500 habitants et 738 km², suite à sa fusion avec la Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet. Elle s'est ainsi élargie aux 6 communes de Bubry, Calan, Inguiniel, Plouay, Quistinic et Lanvaudan.

Cette première partie restitue l'état d'avancement des actions et des projets de développement durable engagés par chacune des 5 missions et politiques publiques définies en juillet 2011, dans le cadre de la nomenclature budgétaire stratégique :

1. Agir pour un développement économique solidaire et pour l'emploi
2. Conforter l'attractivité touristique et le pôle d'excellence nautique
3. Garantir un aménagement équilibré et durable du territoire
4. Favoriser les déplacements et les mobilités durables
5. Préserver un environnement et un cadre de vie de qualité.

Pour chacune des missions, le rapport présente les objectifs de développement durable, les faits marquants de l'année 2014, quelques indicateurs de résultats et les perspectives pour l'année 2015, sans toutefois viser l'exhaustivité.

➤ Mission 1

'Agir pour un développement économique solidaire et pour l'emploi'

Lorient Agglomération soutient la structuration de 5 nouvelles filières alliant efficacité énergétique, développement durable et innovation : Navale-Energies Marines Renouvelables, Nautisme-Matériaux, Pêche-Agro mer, Technologies de l'Information et de la Communication-Electronique, Eco activités. L'objectif est de permettre l'émergence de projets porteurs d'innovation au service des entreprises du territoire. L'Université de Bretagne Sud et le Conseil de Développement sont impliqués dans cette dynamique qui vise aussi l'innovation sociale.

Les objectifs de développement durable

- ✓ Maintenir l'activité et valoriser les produits de la pêche
- ✓ Soutenir l'agriculture durable en lien avec le programme européen LEADER
- ✓ Renforcer les liens entre producteurs et consommateurs
- ✓ Soutenir les filières énergies renouvelables et éco-matériaux
- ✓ Renforcer l'offre de formation initiale et continue
- ✓ Favoriser l'insertion socio-professionnelle et soutenir l'économie sociale et solidaire
- ✓ Partager les savoirs et la connaissance



Objectif Grenelle

20% de la surface agricole utile en agriculture biologique d'ici 2020.

Objectif du Plan Climat

20% de la consommation d'énergie produits par énergie renouvelable en 2020.

Les chiffres clés

16% des emplois dans l'économie maritime,
890 apprentis,
549 contrats de professionnalisation,
240 entreprises sur les 11 parcs d'activités,
130 établissements publics raccordés à la fibre optique.

Les faits marquants de l'année 2014

L'association européenne de promotion de la pêche durable et responsable 'Blue Fish', créée à Lorient, fédère tous les acteurs de la filière en Europe et poursuit son action en faveur de la défense des intérêts de la pêche durable. Le port de Lorient Keroman est au cœur d'une filière 'produits de la mer' dont la qualité est valorisée par l'obtention du label 'Bretagne Qualité Mer'. Il développe de multiples activités : outils logistiques pour les produits frais, entreprises de transformation, sociétés de négoce, pôle de recherche sur les techniques de pêche, formations aux métiers de la mer...

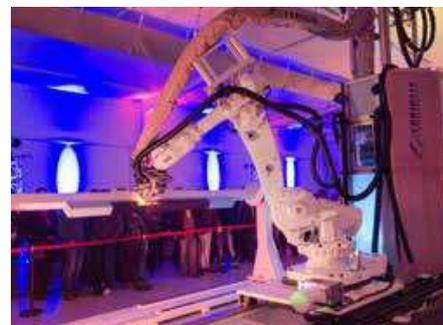


Le salon 'Proxim'affaires', 1^{er} rendez-vous des professionnels de l'approvisionnement local du Pays de Lorient, organisé sous forme de speed dating, a rassemblé producteurs, restaurateurs, commerçants, et artisans pour une mise en relation facilitée entre clients et fournisseurs. 12 installations de jeunes agriculteurs ont été soutenues par la collectivité via une subvention de 2 000€, versée à tout exploitant âgé de 40 ans au plus, s'installant pour la 1^{ère} fois en qualité de chef d'exploitation. 75 projets ont été accompagnés depuis 6 ans par le programme LEADER (enveloppe moyenne de 18 000€ par projet).

Avec AudéLor, Lorient Agglomération accompagne, via un guichet unique et des 'responsables métiers', chacune des 5 filières d'innovation. Une plateforme

d'échange et de transfert de compétences réunit en réseau les entreprises, les laboratoires de recherche, les centres de formations, les investisseurs et autres acteurs de l'économie. Par ailleurs, une aide au **diagnostic énergie entreprise** pouvant atteindre 70% est proposée avec le concours financier de l'ADEME, pour les bâtiments chauffés supérieurs à 200 m².

L'Université de Bretagne Sud a mis en service la **plateforme 'ComposiTIC'**, plateforme de recherche sur les matériaux composites innovants comme réponse aux enjeux environnementaux. Cette plateforme résulte de la collaboration entre les laboratoires de recherche de l'UBS et des entreprises privées pour constituer une vitrine des savoirs faire de fabrication robotisée de matériaux composites, déjà bien utilisés dans le nautisme, la course aux large, les éoliennes, et toucher d'autres marchés comme l'automobile, l'aéronautique, les énergies marines renouvelables.



Lorient Agglomération poursuit son implication dans le champ de l'inclusion dans le cadre de la convention de partenariat avec le Conseil Général, chef de file de l'inclusion. Le soutien à la politique Insertion professionnelle se décline par un accompagnement en direction des jeunes, via l'action de la Mission Locale, de l'association ARPE et des associations en faveur de la création d'entreprises (SITELE, ADIE, ...).

Le Centre Nautique de Lorient et l'association Espace formation de Caudan se sont associés pour proposer une **action d'insertion par le sport** pour les bénéficiaires des minimas sociaux.

Le **Conseil de Développement** du Pays de Lorient contribue à enrichir la vision du développement local. Après avoir produit 3 rapports sur l'innovation sociale, l'économie verte et un projet culturel de coopération pour le Pays de Lorient, il a organisé, en 2014, la 1^{ère} conférence annuelle de l'économie verte au Pays de Lorient, qui a rassemblé 200 participants.



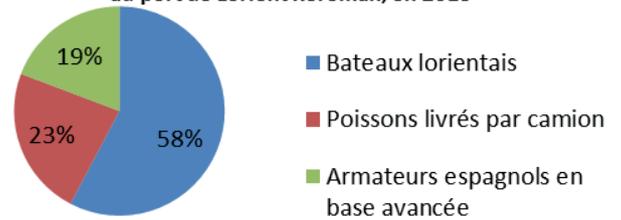
Les indicateurs

855 emplois dans l'économie verte
(source étude Conseil de Développement 2013)

8 000 emplois dans l'économie sociale
et solidaire (source ORESS Bretagne 2013)

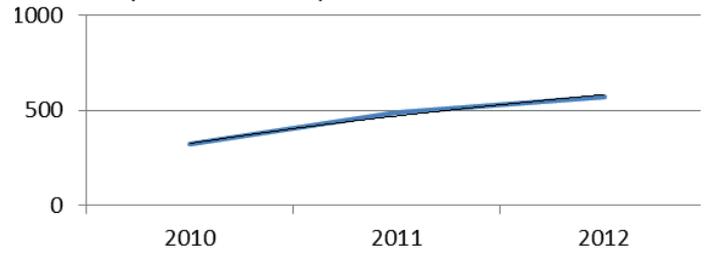
3,4 % de l'énergie consommée produite
par énergie renouvelable en 2012

Provenance des tonnes de poissons commercialisées
au port de Lorient Keroman, en 2013

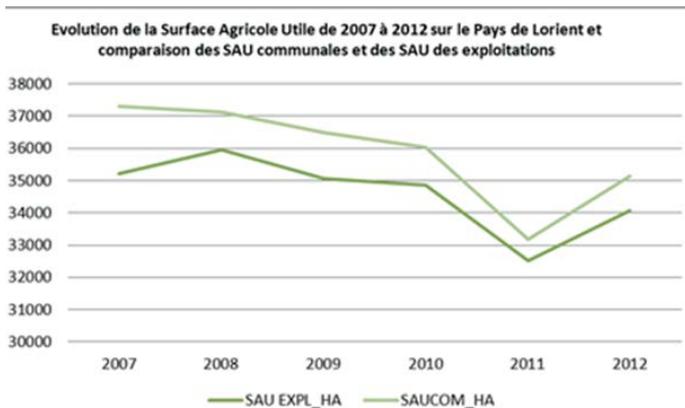


Source : SEM Lorient Keroman

Evolution du nombre total de sites de production d'électricité
renouvelable raccordés au réseau ERDF (tous modes de
production confondus) entre 2010 et 2012



Source : Rapport ERDF-PCET



Source : RGA 2010 - traitement Audélor



LES PERSPECTIVES POUR 2015

- ✓ **Soutien** à la SEM de Keroman et à la filière pêche et organisation du salon Itch'mer (92 800€)
- ✓ **Financement de projets** via la Charte de l'Agriculture (10k€) et aides à l'installation via une convention avec la Chambre d'Agriculture, étude prospective et programme LEADER (25k€)
- ✓ **Acquisitions foncières et travaux d'aménagement** des parcs d'activités (2 055 400€)
- ✓ Mise en œuvre du **schéma territorial de l'innovation**, soutien aux projets des Pôles de compétitivité, soutien à IFREMER, ID'MER et MEITO (828 244€)
- ✓ **Soutien à la politique Insertion Professionnelle** via la Mission Locale, ARPE, SITELLE, ADIE, ...
- ✓ **Soutien à l'UBS et aux laboratoires de recherche**, dans le cadre du regroupement des Universités au sein de la Communauté d'Universités et d'Établissements Bretagne Loire et des projets d'Initiative d'Excellence du programme des investissements d'avenir
- ✓ **Construction du nouveau Centre de Formation des Apprentis** (120K€).

➤ Mission 2

'Conforter l'attractivité touristique et le pôle d'excellence nautique'

Le schéma de développement touristique comporte 12 chantiers prioritaires regroupés autour de 3 orientations stratégiques. Ils sont mis en œuvre avec les acteurs de la filière et en particulier avec l'Office de Tourisme Communautaire et la SELLOR, dans le cadre du contrat de délégation de service public 2012-2017, pour la gestion des ports de plaisance, des espaces découverte et équipements de loisirs.

Les objectifs de développement durable

- ✓ Développer une offre de produits touristiques 'Mer, Rade, Vallées'
- ✓ Renforcer les capacités d'accueil et l'accessibilité
- ✓ Améliorer le fonctionnement des activités sportives

Les chiffres clés

6 équipements de loisirs,
6 sites muséographiques (170 000 visiteurs par an),
17 festivals,
200 offres de loisirs,
+ de 1 000 équipements sportifs,
6 ports de plaisance (2 400 places),
20 000 personnes/an pour 7 centres nautiques,
300 000 visiteurs par an accueillis par l'office de tourisme et ses 11 antennes,
3 500 emplois directs générés par le tourisme (autant que la filière pêche), soit 5% de l'emploi salarié.

Les faits marquants de l'année 2014

L'office de tourisme, rebaptisé 'Lorient Bretagne Sud Tourisme' a lancé une campagne nationale de promotion touristique sur le thème : 'L'inattendu au Pays de Lorient'. Cette campagne, symbolisée par une photo d'un zèbre du zoo de Pont-Scorff sur une plage de Groix, valorise la nouvelle marque de territoire 'Lorient Bretagne Sud' et son logo associé ; elle est déclinée sur tous les supports, guides pratiques et via le magazine 'L'inattendu' qui recense tous

les éléments indispensables à un bon séjour.

Lorient Agglomération accueille chaque année, une trentaine de grands événements qui participent à la promotion du territoire. En avril 2014, la goélette scientifique Tara, emblème du développement durable, a quitté Lorient, son port d'attache, pour une étude scientifique sur l'impact des débris de plastique en mer. Elle est rentrée au port en novembre, pendant la semaine européenne de prévention des déchets, l'occasion pour Lorient Agglomération de sensibiliser les habitants à une meilleure gestion des déchets.

Les ports de plaisance de Lorient Agglomération sont labellisés ISO 14001 depuis 2010. L'aire de carénage de Port-Louis est aussi labellisée ISO 14001 par le protocole 'Vague Bleue' de l'Agence de l'Eau. Parmi les principales mesures de suivi environnemental, un protocole IBP « Indice de Biodiversité Portuaire » a été mis en place, en partenariat avec l'Université, pour mieux connaître la biodiversité et la façon dont elle évolue en milieu portuaire. Par ailleurs, une démarche de certification ISO 9001 est engagée par 'Blue Green formule Golf', signataire de la Charte de l'Eau.

Le 1^{er} port à sec couvert de France s'est ouvert en juillet 2014, dans le blockhaus K2 de l'ancienne Base de sous-marins, d'une capacité maximale de 288 places. L'abonnement annuel est identique à celui d'une place à flot (1 500€) pour un environnement clos et sécurisé. Les phénomènes de corrosion sont considérablement réduits et les écoulements de fluide sont traités à terre.



La Cité de la Voile Eric Tabarly et les 5 Espaces Découverte développent chaque année leurs programmes pédagogiques de sensibilisation des scolaires (25 000 enfants accueillis lors de visites spécifiques ou sur l'un des 3 parcours thématiques proposés aux enseignants). Pour la 1^{ère} fois en avril 2014, la SELLOR a mis en place 'le mois du développement durable', un mois d'animations à destination des scolaires et du grand public. A travers des spectacles et des ateliers comme 'Du bateau pétrole au voilier végétal' ou 'l'énergie à sa source', ... les enfants, de l'école primaire au lycée, ont pu se familiariser aux nouvelles démarches environnementales et éco-citoyennes. Les adultes ont pu découvrir les travaux de l'université et des entreprises sur l'éco conception des bateaux, et comprendre les enjeux de la démarche ISO 14001 en visitant le port de plaisance du Kernével.



LES PERSPECTIVES POUR 2015

Les indicateurs

200 000 visiteurs/an sur le site de l'ancienne Base de sous-marins (Cit  de la Voile Eric Tabarly, sous-marin Le Flore, mus e du sous-marin, blockhaus).

700 000 visiteurs/an au Festival Interceltique de Lorient.

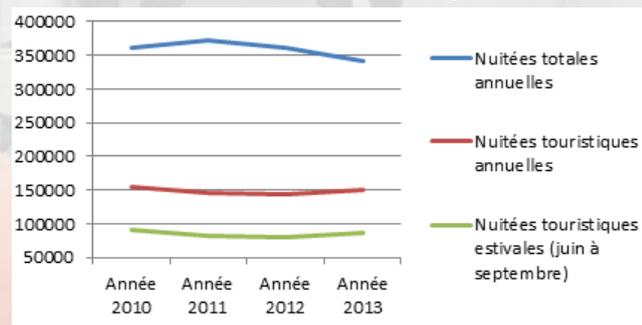


Fr quentation des  quipements mus ographiques

Equipement	2010	2011	2012	2013
Cit� de la Voile Lorient	71 552	74 821	83 207	60 201
Sous-Marin Le Flore Lorient	47 462	56 471	61 730	58 146
Haras de Hennebont	31 259	33 968	29 564	36 762
Odyssaum Pont Scorff	8 310	8 180	7 024	7 720
Maison de l'�le Kerner Riantec	6 341	5 916	6 001	6 169
La Tisserie � Brand�rion	2 780	3 102	2 437	2 555

Source : Lorient Agglom ration

Evolution du nombre de nuit es touristiques (h tels)



Source : Aud lor

✓ Soutien de l'action touristique du syndicat mixte de la Vall e du Blavet (183k ) et  tude d'un rapprochement pour le portage de projets comme le **d veloppement de la randonnée le long des cours d'eau et de la rade**, axe prioritaire pour 2015

✓ Finalisation du **nouveau parcours mus ographique de la Cit  de la Voile Eric Tabarly** (espace immersif, ludique et interactif) qui sera pr sent  au printemps

✓ Am nagements pour faciliter l'**accueil des personnes   mobilit  r duite** sur les 4 autres espaces mus ographiques

✓ Poursuite des  tudes de **suivi de la qualit  des s diments portuaires** et suivi de la zone de clapage

✓ Travaux d'**extension du port de Guidel** et  tude de la capitainerie (2 150k )



✓ Travaux d'**extension du Centre Nautique de Kerguel n** et r am nagement de la r sidence de loisirs pour obtenir la **labellisation 'G tes de France' et 'G te de groupe'** et ouvrir son activit    l'accueil de groupes de randonneurs et de familles

✓ **Accueil des scolaires des 25 communes** dans les espaces mus ographiques et dans les  quipements de loisirs (centre nautique, centre  questre, parc d'eau vive, patinoire, golfs)



➤ Mission 3

'Garantir un aménagement équilibré et durable du territoire'

Par son action planificatrice concernant l'occupation de l'espace, l'équilibre social de l'habitat, l'organisation des transports collectifs, ou encore l'accompagnement des communes pour le droit des sols, Lorient Agglomération a choisi de faire de l'aménagement du territoire un vecteur de développement des solidarités. A travers ses 3 défis déclinés en 20 actions, le Programme Local de l'Habitat (PLH 2012-2017), constitue le volet opérationnel de l'Agenda 21 pour atteindre les objectifs fixés en matière d'aménagement et d'habitat durables par la politique Energie-Climat.

Les objectifs de développement durable

- ✓ Maîtriser la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain
- ✓ Favoriser l'attractivité du territoire, l'équilibre démographique et la mixité des fonctions
- ✓ Viser l'habitat durable pour tous, garantir une offre de logements diversifiés et accessibles
- ✓ Réhabiliter et améliorer les performances thermiques des logements anciens
- ✓ Lutter contre la précarité énergétique dans les logements privés et publics
- ✓ Renforcer les solidarités et l'accompagnement des personnes fragiles
- ✓ Renforcer l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Objectifs du PLH

220 000 habitants à l'horizon 2020.
construction de **1 000** logements/an (dont **264** logements locatifs sociaux)
300 réhabilitations de logements sociaux/an.

Objectif du Plan Climat

Réhabiliter 3% du parc (privé et public)/an

Les chiffres clés de l'année 2013

145 prêts à taux zéro 'Prim access' pour l'accession à la propriété accordés,
188 logements réhabilités, **260** en projet, **968** à l'étude,
267 logements construits, **339** en projet, **721** à l'étude,
3 000 contacts à l'Espace Info Habitat,
4 700 demandes de logements sociaux,
83.5 kms de fibre optique.

Les faits marquants de l'année 2014

Du fait de l'élargissement du territoire à 25 communes au 1^{er} janvier 2014, le **Programme Local de l'Habitat doit être réécrit**, dans un délai de 24 mois. Lorient Agglomération souhaite **associer les habitants à l'élaboration de ce nouveau PLH** et a lancé, fin 2014, un appel à candidatures pour recruter un panel de personnes représentatives de la population des 25 communes. Ce **panel d'usagers** se réunira 4 à 5 fois par an et mettra son expertise au service de la réflexion menée avec les professionnels de l'habitat. **En 2014, les objectifs du PLH en matière de logement social et de réhabilitation ont été atteints**. La conjoncture difficile a contrarié le dynamisme de la construction pour l'accession, partenaire indispensable pour atteindre les objectifs de mixité.

La **convention cadre**, signée avec l'établissement public foncier '**Foncier de Bretagne**' (EPF) alloue un montant de 9,557 millions d'euros, sur 5 ans, à Lorient Agglomération pour le portage d'acquisition de foncier ou d'immobilier, auquel s'ajoutent 2 opérations liées aux anciens équipements hospitaliers de Lorient et Hennebont et l'opération de la gare de Lorient. Au total, 11 conventions opérationnelles ont été signées sur 9 communes.

Lorient Agglomération est engagée depuis longtemps au côté de l'Etat (Agence Nationale de l'Habitat) pour améliorer les logements privés. **L'Espace Info Habitat**, guichet unique de conseils aux particuliers, centralise toutes les informations relatives à l'habitat et propose des **aides financières à la rénovation thermique** (PTZ 'prêt rénov') qui ont augmenté de façon significative depuis juin 2013. Les subventions pour les travaux remédiant à l'insalubrité, la mobilisation d'acteurs locaux pour repérer les ménages en situation de précarité énergétique, les actions spécifiques en direction des seniors, des jeunes, des personnes démunies, des gens du voyage, ont permis de lutter contre le mal logement. Les **aides à l'accession à coût abordable** (PTZ 'prim access') permettent de maintenir et d'attirer de nouvelles jeunes familles de primo-accédants sur le territoire.

L'assistance aux communes, partiellement ou en totalité, **dans les domaines du droit des sols, des Plans Locaux d'Urbanisme, des études d'urbanisme et de la conduite opérationnelle de projets urbains s'inten-**



sifie. Elle permet de disposer d'un groupe d'ingénierie mis au service des communes, via un conventionnement spécifique qui, sur l'ensemble des conventions, atteint un niveau de recettes de 1.8 M€.

Enfin, l'obligation de reprise de l'ensemble du réseau existant pour assurer le déménagement vers la Maison de l'Agglomération a largement décalé le programme d'équipement du territoire en haut débit initialement prévu pour 2014. Le déploiement de la fibre optique démarré en 2013 sur Lorient et Lanester a été engagé en 2014 sur Ploemeur. Il poursuivra son développement en 2015, avec une participation de la Région à hauteur de 30% au programme fibre optique.

Les indicateurs

Au 1^{er} janvier 2014, **4 879** demandes de logement social, soit 3.7% d'augmentation sur un an.

275 diagnostics énergétiques réalisés en 2013, dont 133 dossiers 'Propriétaire Occupant-Programme Habiter Mieux' déposés à l'ANAH et 108 validés par la Commission Locale de l'Amélioration de l'Habitat. Les 2/3 appartiennent à des foyers très modestes et 40% présentent un gain énergétique supérieur à 35%

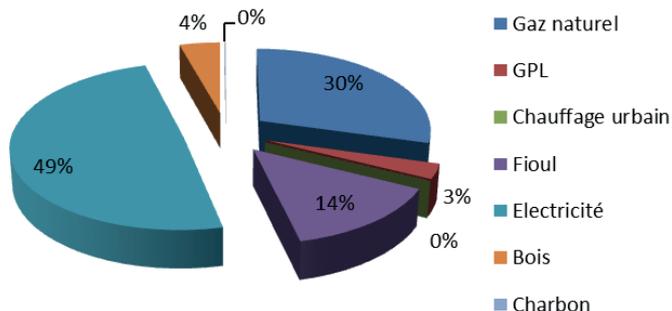
En 2008, environ 8 500 ménages en situation de précarité énergétique, soit 9.5% de la population, et 16 700 ménages en situation de vulnérabilité énergétique, soit 18% de la population (taux inférieurs aux taux nationaux évalués avec le même outil, l'outil Equité).

Consommations énergétiques 2010

	Lorient Agglomération		Morbihan		% de consommation de LA sur consommation totale Morbihan
	En MWh	En KWh/m²/an	En MWh	En KWh/m²/an	
Electricité	1 355 048	159	5 861 300	153	23%
Gaz naturel	807 563	95	1 576 164	41	51%
GPL	81 062	9	494 548	13	16%
Chauffage urbain	268	0	764	0	35%
Fioul	384 690	45	2 060 298	54	19%
Bois	116 566	14	1 165 343	30	10%
Charbon	2 436	0	14 192	0	17%
Total	2747632	322	11 172 608	292	

Source : 'profil énergie' 2010 - CG56 comparaisons Lorient Agglomération - Morbihan

Répartition des consommations d'énergie primaire par usage en 2010



Source : Lorient Agglomération

LES PERSPECTIVES POUR 2015

- ✓ **Aides à l'accès à coût abordable et encadré** pour maintenir et attirer les jeunes familles notamment dans le parc ancien (300k€)
- ✓ **Privilégier les opérations de construction en centres villes et en centres bourgs** pour économiser le foncier et réduire les déplacements vers les équipements et services
- ✓ **Poursuivre la réhabilitation des logements locatifs sociaux**
- ✓ Améliorer les logements privés via les **aides aux particuliers pour les travaux d'économie d'énergie** (isolation de la toiture ou du plancher, isolation thermique extérieure, énergies renouvelables) **et pour l'adaptation des logements** permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées (650k€)
- ✓ Réhabiliter les logements privés via les **aides au particulier en matière de rénovation thermique et de lutte contre la précarité énergétique** (650k€)
- ✓ Subventions pour les **travaux remédiant à l'insalubrité** et pour le **repérage des ménages en situation de précarité énergétique**
- ✓ Démarrage des travaux du **nouveau centre de secours** (1 456k€) qui hébergera des moyens opérationnels spécifiques relatifs aux feux de navires et aux risques chimiques
- ✓ Tableaux de bord de **suivi des consommations d'espaces naturels et agricoles** dans les PLU
- ✓ Acquisition de foncier pour **sécuriser les périmètres de protection** des captages (168k€)
- ✓ Acquisition de terrains destinés à l'**aménagement du centre de stockage des déchets ultimes** de Kermat 3 (extension de 21 ha), à **Inzinzac-Lochrist** (427k€)
- ✓ **Raccordements au réseau en fibre optique** vers Inzinzac-Lochrist, Caudan au nord, et Locmiquélic, Riantec, Port-Louis sur la rive gauche (170k€).

➤ Mission 4

'Favoriser les déplacements et les mobilités durables'

Engagée en 2010 et poursuivie en 2011 à travers une très large concertation, la révision du Plan de Déplacements Urbains s'est traduite en 2012 par la rédaction d'un 'projet de PDU', approuvé, après les consultations réglementaires, par le Conseil communautaire du 22 février 2013. A travers 27 enjeux, déclinés en 101 fiches actions, le PDU constitue le volet opérationnel de l'Agenda 21 pour relever le défi territorial, social, environnemental et comportemental de la mobilité durable.

Les objectifs de développement durable

- ✓ Dynamiser les transports collectifs et favoriser l'inter-modalité
- ✓ Réduire l'usage de la voiture
- ✓ Développer les modes de déplacements doux
- ✓ Sensibiliser les habitants aux modes de déplacements alternatifs
- ✓ Inciter les jeunes et les enfants à utiliser des modes de déplacements doux
- ✓ Réduire l'impact des déplacements domicile-travail
- ✓ Réduire l'impact du transport de marchandises.

Objectif du Plan Climat

Réduire l'usage de la voiture à 1 déplacement/2, d'ici 2020.

Les chiffres clés

- + de 17 millions de voyages par an sur le réseau,
- 9 300 élèves transportés par jour,
- 96 bus,
- 600 stations,
- 4 mini-bus PMR,
- 5 bateaux,
- 4 lignes maritimes,
- 7 embarcadères,
- 800 000 passagers TER au départ de Lorient,
- 4 gares,
- 40 arrêts TER par jour à Lorient,
- 200 000 voyages entre Vannes et Lorient.

Les faits marquants de l'année 2014

Au 30 juin 2014, l'agglomération a assumé la prise de compétence transport sur les 6 communes issues de la fusion avec la Communauté de Communes de Plouay réalisée le 1^{er} janvier 2014. 5 nouvelles lignes régulières ont été créées pour desservir Bubry, Calan, Inguiniel, Lanvaudan, Plouay et Quistinic, dont 1 ligne directe Plouay/Lorient en 25 minutes. Depuis la rentrée, d'autres lignes de proximité ont été déployées pour répondre aux besoins particuliers notamment des scolaires.

Lorient Agglomération a poursuivi la conduite de projets majeurs pour le développement des transports collectifs et de l'inter-modalité comme le Triskell, Bus à Haut Niveau de Service, et le Pôle d'Echanges Multimodal de la gare de Lorient, porte d'entrée de l'agglomération.

Prolongeant l'axe du Triskell 1 réalisé en 2007 entre Lorient et Lanester, la réalisation de la 2^{ème} branche du Triskell, voie prioritaire aux bus de 14 kms qui desservira le centre-ville de Ploemeur et Quéven, en passant par des quartiers à forte densité de population, est engagée. 7 chantiers ont été lancés sur les communes de Lorient et de Quéven. Tout au long des chantiers, les habitants ont accès à une cartographie interactive sur un site dédié, permettant de suivre au jour le jour l'intégralité des aménagements et de répondre aux demandes via une foire aux questions.

Pour préparer l'arrivée de la ligne à grande vitesse en 2017 et le doublement du nombre de passagers SNCF d'ici 2020 (TGV et TER, ces derniers représentant 2/3 des usagers du train), Lorient Agglomération poursuit la construction du Pôle d'Echanges Multimodal. La collectivité assure le montage et le pilotage de la ZAC communautaire du quartier de la gare de Lorient, projet de 57 millions d'euros qui va révolutionner les déplacements dans l'agglomération et a connu en 2014 des avancées décisives : acquisition des terrains par Foncier de Bretagne, démolition des halles SERNAM, dépôt du permis de construire, poursuite des études pré-opérationnelles. Une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage permettra de réaliser une démarche de développement durable autour de la transformation du quartier de la gare.



Lorient Agglomération est lauréate de la 15^{ème} édition des 'Prix Territoriaux La Gazette-GMF' pour la mise en service du bateau 100% électrique 'Ar Vag Tredan'. Avec ses 28 allers retours quotidiens, il assure le transport des 425 000 passagers annuels de la ligne la plus fréquentée du transrude. Equipé de condensateurs 'super capacité', il se recharge en 4 minutes et procure un confort sans égal aux utilisateurs. Construit à Lanester, il représente une exclusivité mondiale et est l'unique bateau doté d'un tel système de propulsion électrique.

25m² de panneaux photovoltaïques alimentent l'éclairage et la pompe à chaleur du système de chauffage et de climatisation. La coque est en aluminium recyclable et l'absence de pont supérieur diminue la consommation énergétique.

Les modes 'actifs' (marche à pied, vélo, ...) disposent d'une importante marge de progression sur le territoire. Les déplacements de courtes distances se font encore trop souvent en voiture. Outre les plans d'accessibilité de la voirie et des espaces publics et le **schéma des itinéraires cyclables intercommunaux**, Lorient Agglomération accompagne les communes qui souhaitent réaliser des **schémas communaux de déplacements piétons et cyclables** et produire les cartographies liées. En 2014, Lorient Agglomération est allée à la rencontre des adeptes du vélo pour réaliser l'expo-photo 'Mon vélo et moi' qui prend sur le vif vélo à roulettes, électrique, à pignon fixe, de ville, de course, VTT, VTC, triporteur, ...

En 2014, Lorient Agglomération a remporté le **trophée APAJH**, décerné par la fédération des associations d'aide aux personnes handicapées, **dans la catégorie accessibilité universelle**. Les organisateurs ont salué le travail

de **création et diffusion de 2 guides pratiques** effectué dans le cadre de la Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées. Le premier aide à organiser des événements accessibles à tous les handicaps et à toute personne à mobilité réduite ; le deuxième est à destination des personnes en situation de handicap. L'accessibilité du patrimoine est aussi une priorité de la politique de mobilité durable.



Les indicateurs

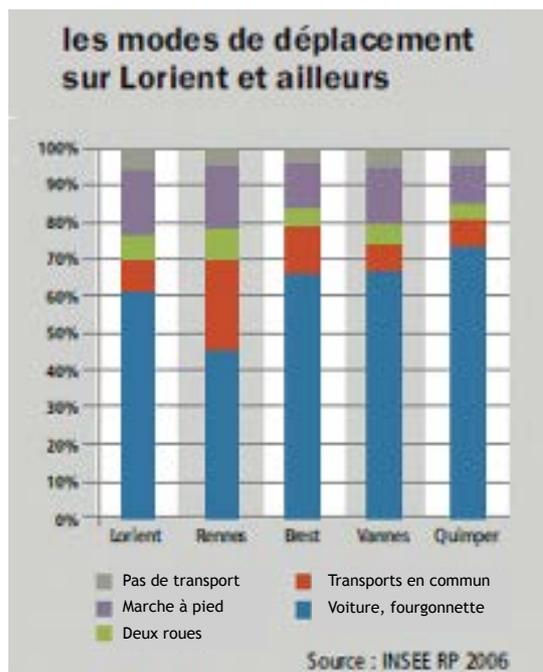
✓ **17 371 000** voyageurs transportés par le réseau urbain, sur terre et sur mer (63 000 voyages par jour, avec une hausse de fréquentation annuelle de 3%)

✓ **800 000** voyages annuels sur les liaisons maritimes dont **425 000** sur Ar Vag Tredan, permettant d'économiser environ **10 millions de kms** de voiture et **83 000€** de carburant par rapport au bateau précédent pour le réseau de transport

✓ **Augmentation** de la fréquentation entre Lorient et Lanester de 5.5% depuis la mise en service du Triskell 1 ; passage de la vitesse moyenne de 16,5 à 23km/h



✓ **Diminution de 30%** de la consommation nominale des bus en 15 ans.



LES PERSPECTIVES POUR 2015

✓ **Exploitation du réseau urbain** sur les 25 communes (estimée à 30.6 millions €HT au total)

✓ **Etudes sur la restructuration programmée du réseau**, du fait de l'élargissement à 25 communes au 1^{er} janvier 2014 et de l'extension du réseau sur 6 communes (100K€)

✓ Poursuite de la réalisation de la **2^{ème} phase du Triskell** en vue d'une mise en service en 2017 conjointement avec celle du Pôle d'Echanges Multimodal de la gare de Lorient, calée sur l'arrivée du TGV (17.1 M€) ; information des habitants (172K€)

✓ Acquisition de 13 bus standards et de 2 bus articulés, ce qui rendra la **totalité des bus accessibles aux personnes à mobilité réduite** selon les exigences de la loi de 2005 sur l'égalité des chances (3.9 M€)

✓ Démarrage des travaux de la **nouvelle gare de Lorient** : bâtiment voyageurs et passerelle (6.18 M€)

✓ Poursuite des travaux sur le réseau pour améliorer la **sécurité** et le **confort** des arrêts et des embarcadères (770K€) et remplacement du ponton du quai des Indes à Lorient (200K€)

✓ Renouvellement du fonds de concours de Lorient Agglomération aux communes pour la mise en œuvre du **schéma cyclable d'agglomération** (50K€)

✓ **Mise en conformité des bâtiments** pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (56 500€).

➤ Mission 5

'Préserver un environnement et un cadre de vie de qualité'

Lorient Agglomération agit au quotidien pour assurer l'équilibre des différentes fonctions du territoire et gérer au mieux les interactions entre les activités humaines et leur impact sur les milieux naturels. La transition écologique et énergétique du territoire est un objectif qui ne peut être atteint que s'il est partagé par toujours plus d'acteurs socioéconomiques, toutes générations confondues.

Les objectifs de développement durable

- ✓ Assurer la gestion de l'eau potable et la gestion intégrée de l'eau
- ✓ Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité en lien avec le programme NATURA 2000
- ✓ Prévenir les risques, limiter les nuisances et adapter le territoire aux effets du changement climatique
- ✓ Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires et artisanaux et promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables
- ✓ Réduire la production et augmenter la valorisation des déchets ménagers
- ✓ Réduire la production de déchets des activités économiques
- ✓ Encourager les pratiques éco responsables des habitants, sensibiliser et mobiliser le grand public et les scolaires au développement durable

Objectif du Plan Climat
Réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre du secteur tertiaire d'ici 2020

Les chiffres clés

9 usines d'eau potable,
28 stations d'épuration,
2 400 kms de canalisations de distribution,
1 300 kms de canalisation de collecte des eaux usagées,
343 ha d'espaces naturels d'intérêt communautaire,
6 sites labellisés 'Natura 2000',
13 déchetteries,
20 000 tonnes de matériaux acheminées vers les filières de recyclage,
400 tonnes de compost produit,
3 sites 'Seveso'.

Les faits marquants de l'année 2014

La collectivité a poursuivi sa participation financière à l'action des **Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** et à celle des **structures opérationnelles** de bassins versants. Le travail de restauration des cours d'eau s'est poursuivi sur 4 ruisseaux côtiers : le Ter, la Saudraye et Fort Bloqué (littoral Guidel-Ploemeur) et le Riant (à Riantec).

Les **travaux de modernisation de l'usine d'eau potable** du Petit Paradis à Lorient sont achevés : un système d'ultrafiltration couplée à du charbon actif permet de capter les microparticules comme les virus ou les pesticides et d'améliorer la qualité bactériologique de l'eau.

L'usine d'eau de Pont-Scorff a été rénovée. L'année 2014 a permis d'approfondir la connaissance des réseaux et ouvrages et de lancer des études pour améliorer la gestion patrimoniale.

Grâce à l'exposition **'J'aime mon littoral'**, les habitants ont pu découvrir une série de photos aériennes prises de 2002 à 2012 et constater les résultats des efforts menés depuis 10 ans par le programme de réhabilitation du littoral pour préserver les espaces naturels et assurer la reconquête des milieux les plus fragiles, tout en facilitant l'accès de tous à la mer.



La **'Boucle énergétique locale'** a pour vocation de mettre en réseau tous les acteurs pour trouver des solutions innovantes aux impératifs d'efficacité énergétique. Plus de 130 personnes ont participé en 2013 aux premiers ateliers, les pistes d'action ont été finalisées en 2014 et les projets les plus innovants seront accompagnés en 2015. La collectivité est aussi impliquée avec 12 partenaires dans le projet SOLENN, pour faire du territoire un site démonstrateur sur l'équipement de compteurs intelligents. Ces actions sont emblématiques de sa capacité d'innovation et d'exemplarité au service de la transition énergétique.

Les **Certificats d'Economie d'Énergie (CEE)** prennent en compte chaque année les économies d'énergie et les économies financières réalisées grâce aux travaux entrepris sur le patrimoine. La valorisation de ces certificats représente une recette financière directe qui permet

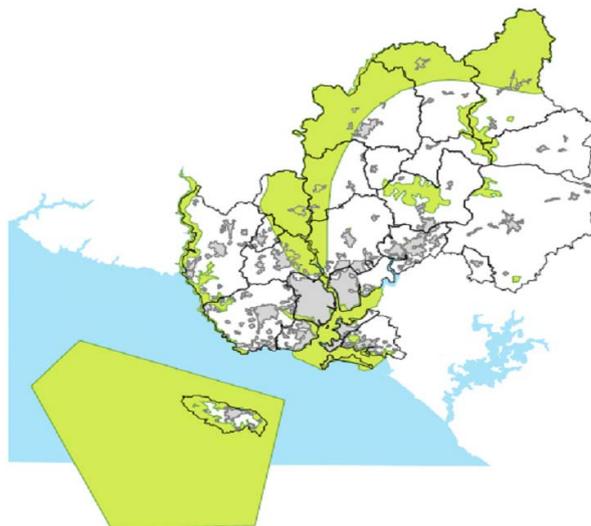


de financer les travaux d'économie d'énergie à hauteur de 5 à 10%. Le **Conseil en Énergie Partagé (CEP)** réalisé auprès des communes adhérentes se poursuit. Ces 2 missions permettent de maîtriser les dépenses énergétiques de la collectivité malgré une augmentation d'environ 30% du coût de l'énergie et un patrimoine bâti toujours plus important.

Lorient Agglomération fait partie des 58 lauréats de l'appel à projets **'Territoire zéro déchet, zéro gaspillage'** lancé par la Ministre de l'Écologie, du Développement

Durable et de l'Énergie. De 2015 à 2018 la collectivité va s'engager dans une démarche exemplaire et participative de promotion de l'économie circulaire autour des objectifs suivants : réduire toutes les sources de gaspillage, donner une seconde vie aux produits, recycler tout ce qui est recyclable.

Pendant la **'Semaine européenne de réduction des déchets'**, Lorient Agglomération a fêté le **retour de l'expédition Tara** d'une mission de 6 mois en Méditerranée destinée à déterminer l'impact des déchets plastiques sur la vie marine. L'occasion pour la collectivité de sensibiliser et mobiliser le grand public sur les enjeux et les solutions, à travers des animations, conférences, tables rondes et une grande disco-soupe.



Surface de Lorient Agglomération couverte par une mesure de protection : 51 228 ha (dont 28 532 ha de Natura 2000 en mer autour de Groix)

Source : SIG Lorient Agglomération



Dans le cadre de l'appel à projets **'Semaine du développement durable 2014'**, **18 associations locales** ont bénéficié du soutien de Lorient Agglomération pour organiser des actions de sensibilisation du grand public et des scolaires sur le thème **'Consommer autrement'**. Ce programme de plus de 50 animations a permis de sensibiliser environ 2 800 personnes, et de soutenir des projets qui perdurent dans le temps.

Enfin, **6 000 personnes** ont participé à la **1^{ère} édition des 'Escalaes terre !'**, festival gratuit, festif et convivial, dédié au développement durable organisé en plein air du 19 au 22 juin 2014 : pique-nique géant, soirée musique au jardin, animations, balades découvertes, stands, conférences et ateliers sous un arbre à palabres ou au village de yourtes.

Les indicateurs

- ✓ **10 000** oiseaux observés en une seule journée sur la Petite mer de Gâvres
- ✓ **145 kh/hab/an** de déchets recyclés, soit plus de 2 fois la moyenne nationale
- ✓ En 8 ans la part de déchets recyclés est passée **de 25% à 53%**
- ✓ En 2013 le volume de CEE collectés représente une économie d'énergie cumulée de plus de 40GWh, c'est à dire un **gain de 3 500 000kWh/an, soit 350 000€/an** pour le patrimoine
- ✓ **2 000** élèves sensibilisés chaque année par les 6 opérations pédagogiques.



➤ Mission 5 (suite)

'Préserver un environnement et un cadre de vie de qualité'

LES PERSPECTIVES POUR 2015

✓ Eau potable, assainissement, gestion intégrée de l'eau

- Participation financière à l'action des SAGE et à celle des bassins versants (656k€)
- Suivi de la qualité de l'eau : étude sur le plancton (20k€) et observatoire de l'eau
- Poursuite du Contrat Restauration Entretien du Ter et des 3 Contrats Territoriaux sur les Milieux Aquatiques
- Extension de la station d'épuration de Guidel (500k€), optimisation de celle de Groix et réalisation d'une filière de traitement des boues (300k€)

✓ Espaces naturels, biodiversité, adaptation aux changements climatiques

- Travaux de remise à niveau des chemins du Ter (50k€), installation d'une passerelle au nord de Kerguelen (35k€), aménagement de l'accès à l'hôtel des Mouettes et du parking (190k€), finalisation des travaux de rechargement arrière dunaire de l'anse de Kerguelen (254k€)
- Atlas des espaces naturels du territoire, étude sur le fonctionnement hydraulique du marais de Kerdreff (15k€)



- Poursuite des actions du programme PAPI et nouveau programme d'actions pour une nouvelle demande de labellisation fin 2015; démolition d'une maison présentant un risque de salubrité et sécu-

rité à Guidel Plages (100k€) ; poursuite de l'étude diagnostic sur le devenir des zones humides arrière littoral dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques (30k€).

✓ Gestion des déchets

- Démarrage des travaux d'extension du centre d'enfouissement des déchets ultimes (3 millions€)
- Ouverture d'une recyclerie au printemps 2015 avec 16 postes en insertion
- Mise en place du programme 'Territoire 0 déchet, 0 gaspillage' accompagné par l'ADEME pendant 3 ans (réduire le gaspillage, donner une seconde vie aux produits, recycler le plus possible).

✓ Economies d'énergie, énergies renouvelables, prévention des risques

- Installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation et production d'eau chaude solaire sur les sites industriels (85k€) ; travaux de réduction des consommations (280k€)
- Poursuite des missions de Conseil en Energie Partagé et de la vente après mutualisation et massification des Certificats d'Economie d'Energie
- Accompagnement du programme d'actions de la 'Boucle énergétique Locale, BIENLA'.
- Mise en œuvre du projet SOLENN sur les Smart Grids, dans le cadre d'une AMI (500k€ sur 3 ans)
- Complément d'études sur le PPRT 'Dépôts pétroliers de Lorient' et accompagnement du financement des travaux chez les riverains dans le cadre du programme 'PARI Guerbet'.



✓ Education, sensibilisation

- Reconduction des 5 opérations pédagogiques de sensibilisation au développement durable (77400€)
- Soutien aux animations des associations pendant la Semaine du développement durable (25k€)
- Événementiel de sensibilisation des professionnels 'Printemps de la Terre !' (45k€).

2

La collectivité exemplaire et responsable

Cette deuxième partie du rapport restitue l'état d'avancement de la stratégie, des actions et des projets en matière d'exemplarité et de responsabilité.

➤ Mission 6

'Mobiliser les ressources au service des politiques publiques'

Fin septembre 2014, la Maison de l'Agglomération a ouvert ses portes. C'est là que sont regroupés 300 agents de la collectivité, jusqu'ici dispersés sur 8 sites différents. Implantée dans le nouveau quartier de l'Enclos du port à Lorient, le bâtiment comporte plusieurs espaces ouverts au public et constitue la 'première pierre' d'un quartier ouvert sur le littoral comportant habitat, commerces et services.

Les objectifs de développement durable

- ✓ Valoriser les métiers, les personnes et les éco-gestes au quotidien
- ✓ Réduire l'impact des déplacements des agents
- ✓ Améliorer les performances du patrimoine public
- ✓ Avoir une politique de commande publique responsable
- ✓ Favoriser les échanges d'expériences et communiquer sur les réalisations exemplaires

Objectif du Plan Climat

Atteindre une consommation d'énergie inférieure à 100 kWh/m²/an pour le bâti existant, et une performance énergétique supérieure de 10% à la Réglementation Thermique 2012 pour le neuf.

Les chiffres clés

5 000 personnes aux journées portes ouvertes de la Maison de l'Agglomération, patrimoine bâti de 321 bâtiments pour une surface d'environ 250 000 m², 3 chantiers d'insertion 'nature et patrimoine' accueillant 57 personnes.

Les faits marquants de l'année 2014

Le regroupement d'une majorité du personnel dans la Maison de l'Agglomération permet d'optimiser les relations de travail, de réduire significativement les consommations de fluides et les déplacements des agents (équipement en visioconférence, ...). Dans le cadre du Plan de Déplacement de l'Administration, des vélos ont été mis à disposition aux agents résidant à moins de 5 kms, ainsi qu'un kit 'sécurité/pluie'.

La collectivité s'est engagée dans la démarche de labellisation européenne 'Cit'ergie' pour consolider la prise en compte des enjeux Energie-Climat dans toutes les politiques sectorielles. Avec l'appui d'un conseiller cofinancé par l'ADEME, 7 ateliers de travail, réunissant les services et les partenaires, ont permis de réaliser un

état des lieux faisant ressortir les points faibles, les points forts et les axes de progrès. Une 2^{ème} série d'ateliers a finalisé le programme d'actions qui sera présenté à la labellisation en 2015.

La maintenance du patrimoine bâti permet d'assurer la sécurité des usagers, de renforcer les performances des bâtiments en matière d'économies d'énergie et d'eau, en diminuant les coûts de fonctionnement et en augmentant la valeur du bâti. Depuis 2010, on note une baisse continue des dépenses (d'environ 20%), malgré l'augmentation des surfaces et celle du coût de l'énergie (+ 20% par an). C'est le résultat de la politique de sobriété et d'efficacité énergétique sur le patrimoine existant et de la volonté de réaliser des bâtiments neufs très performants.

Pour aider les entreprises à mettre en œuvre la clause d'insertion sociale inscrite dans ses marchés publics (nombre d'heures de travail réservées à des personnes en insertion professionnelle), Lorient Agglomération organise des temps forts d'information et d'échanges, pour faciliter le recrutement des salariés et assurer leur suivi personnalisé. En 2013, 53 opérations ont intégré une clause d'insertion, 273 contrats ont été signés, représentant 73 539 heures de travail.

Lorient Agglomération est lauréate 2014 du 26^{ème} grand prix de la communication Cap'Com, dans la catégorie animation du territoire, pour l'organisation du plus grand groupe de rock au monde, un événement fédérateur et intergénérationnel qui a rassemblé 1 002 musiciens amateurs et professionnels devant un parterre de 14 000 spectateurs.

Les indicateurs

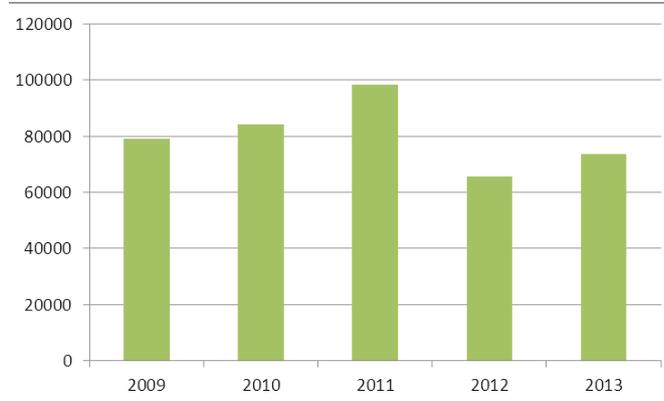
✓ 76% des agents de la collectivité ont bénéficié d'une formation, d'une durée moyenne de 3,2 jours



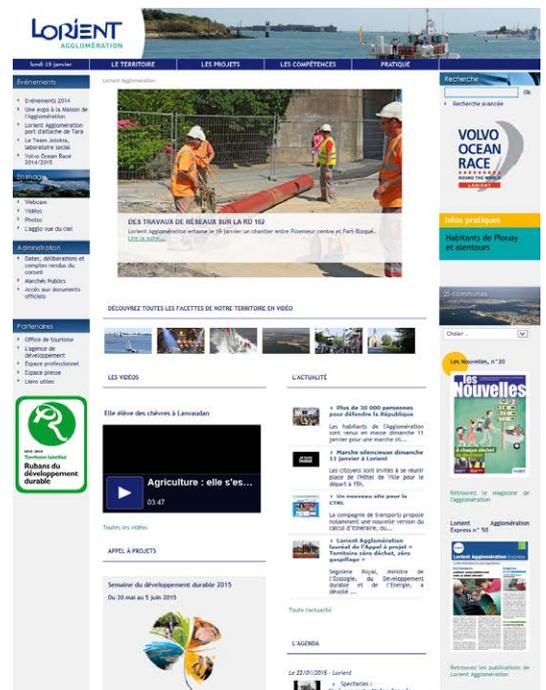
✓ **180 000€** /an de dépenses évitées du fait de la politique de sobriété et d'efficacité énergétique sur le patrimoine existant et compte-tenu des bâtiments neufs très performants

✓ **77,3%** des personnes bénéficiaires sont en emploi 6 mois après leur entrée sur la clause d'insertion

Nombre d'heures réalisées par la clause d'insertion



Source : Lorient Agglomération



LES PERSPECTIVES POUR 2015

- ✓ **Enquête individualisée** sur le mode de déplacement domicile/travail des agents
- ✓ **Optimisation de la gestion du parc de véhicules** (budget annuel d'1.521 millions€)
- ✓ **Fournitures d'électricité, de combustibles, d'eau potable** pour le patrimoine bâti (1.2millions€)
- ✓ **Achèvement du Schéma Directeur Informatique** et finalisation du nouveau **portail de l'agglomération** et du nouveau **site internet**
- ✓ **Mise à disposition de tablettes numériques aux élus communautaires** et mise en service de la **convocation électronique** et de **l'envoi dématérialisé des documents et pièces jointes**
- ✓ **Recours aux marchés réservés** (entretien des zones d'activités, nettoyage des vêtements de travail) favorisant **l'accès à l'emploi des publics les plus en difficulté**
- ✓ **Communication institutionnelle** sur les politiques sectorielles (150k€), communication tri/réduction des déchets (145k€), communication sur les transports (25k €), communication SOLENN (85k€)
- ✓ **Événementiels/promotion du territoire** (885k€) : Tara, réouverture CVET, Keroman port en fête, ...
- ✓ **Information/communication interne** (433k€) : magazine 'les Nouvelles', site web/intranet dédié
- ✓ **Subventions et partenariats pour soutenir l'organisation d'événements** par des associations locales, des clubs sportifs ou des délégataires (1 432k€) : FIL, FCL, Tébésud, Tara/CNRS, association Tabarly, Team Jolokia, festival du film insulaire, ...



3

Les éléments déterminants de la démarche

➤ L'organisation du pilotage

En 2014, le pilotage de l'Agenda 21 a été modifié suite à l'installation de la nouvelle assemblée communautaire. La mise en œuvre (2014-2021) de l'Agenda 21 est pilotée par le Président, la vice-Présidente chargée de la prévention des risques et de la protection des espaces naturels, et l'ensemble des élus du bureau de Lorient Agglomération, qui est l'instance de validation préparant les décisions du conseil.

Les objectifs de l'Agenda 21 et le programme d'actions

ont été présentés aux nouveaux élus du bureau de Lorient Agglomération, intercommunalité élargie de 19 à 25 communes depuis sa fusion avec la Communauté de communes de la région de Plouay, au 1^{er} janvier 2014. Des rendez-vous annuels seront organisés pour présenter le bilan des actions réalisées, définir les actions prioritaires pour l'année suivante, informer sur les projets d'actualité et visiter les réalisations exemplaires.

➤ La participation de la société civile

La période d'élaboration de l'Agenda 21 a bénéficié d'une intense concertation qui a mobilisé environ 200 acteurs du territoire. La population a également été invitée à s'associer à la réflexion lors de 5 réunions publiques et un questionnaire d'opinion, qui ont rassemblé environ 800 personnes.

En 2014, les acteurs ont été associés à la mise en œuvre du programme via des temps forts comme 'La semaine du développement durable', 'Les Escales Terre !' ou 'La semaine européenne de prévention des déchets'. Le développement durable est aussi le fil conducteur de l'exposition 'Mon Agglomération et moi' installée à la Maison de l'Agglomération pour présenter les missions de la collectivité.



➤ Le dispositif de suivi et d'évaluation

En 2014, Lorient Agglomération a participé à l'expérimentation régionale conduite par la DREAL sur l'évaluation des Agendas 21. Une feuille de route méthodologique et des outils opérationnels sont produits et mis à disposition des collectivités bretonnes suite à cette expérimentation.

Le tableau de bord d'évaluation de l'Agenda 21 et du

Plan Climat est finalisé. Il comprend des macro-indicateurs, dits 'de contexte', du type évolution des émissions de Gaz à Effet de Serre du secteur des transports, et des indicateurs dits 'de résultat', comme par exemple le taux de fréquentation des transports collectifs, pour évaluer l'état d'avancement des objectifs. Chaque indicateur fait l'objet d'une fiche technique renseignée qui constitue l'état 'zéro' qui sera mis à jour annuellement.



➤ Le renforcement des transversalités

Au sein de la collectivité, le comité de Direction, animé par le Directeur Général des Services, est la structure en charge de l'intégration du développement durable dans le système de management de Lorient Agglomération. Il comprend les Directeurs Généraux Adjointes responsables des pôles 'Ressources', 'Développement, Innovation et Solidarité', 'Ingénierie et Gestion Techniques', 'Aménagement, Environnement et Transports', les Directeurs opérationnels et le Directeur de la Communication.

En 2014, la collectivité a étudié la possibilité de se doter d'une plateforme collaborative, accessible via internet, pour suivre et évaluer l'état d'avancement de l'Agenda 21. Cet outil facilitera la prise en compte des objectifs de développement durable par chacune des compétences de Lorient Agglomération en impliquant chaque service. Il favorisera la diffusion et le partage avec le plus grand nombre, des données clés du développement durable et des résultats obtenus par la collectivité et ses partenaires.

➤ La dynamique d'amélioration continue

Le 4 décembre 2012, Lorient Agglomération a reçu pour 2 ans les 'Rubans du développement durable', label décerné par l'Association des Maires de

France, l'Association des Maires des Grandes Villes de France et le Comité 21. Cette distinction est partagée avec tous les acteurs du territoire, impliqués au quotidien dans la réalisation d'actions jugées innovantes,

volontaristes et participatives. Une candidature au renouvellement des 'Rubans du développement durable' sera faite en 2015.

Lorient Agglomération a également bénéficié de la reconnaissance nationale 'Agenda 21 local' en 2007 et en 2011. Une candidature au renouvellement de ce label sera déposée auprès du Ministère en 2015. Elle permettra de faire le point sur les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter.

